



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Département de la formation et de la jeunesse (DFJ)

### **Une nouvelle étape franchie dans la réorganisation du DFJ**

**Dès le 1er octobre 2002, le Département de la formation et de la jeunesse comptera un nouveau service né du regroupement du Service de l'enseignement spécialisé et de trois offices rattachés au Secrétariat général. Ce nouveau service émane du processus de restructuration et de redéfinition des missions du secrétariat général du DFJ. Il apparaîtra sous l'abréviation de SESAF, pour " Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation ".**

La mise en place du SESAF est issue d'un processus de restructuration interne au DFJ qui trouve son origine dans une volonté politique, exprimée au mois de juin 2002, de voir le Secrétariat général du Département se concentrer sur des tâches d'Etat-major et de soutien à la direction départementale. Dans cette optique, et après examen de leurs missions par un groupe de travail mis sur pied au cours de l'été, trois offices et deux bureaux quitteront le giron du Secrétariat général. Sont ainsi concernés : l'Office d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP), l'Office des bourses d'études et d'apprentissage (OCBE), l'Office des écoles en santé (ODES, uniquement pour son volet pédagogique) ainsi que les bureaux des constructions scolaires et de l'enseignement privé.

Une fois le principe du détachement acquis, il a été établi que l'unité de mission des trois offices concernés, basée sur l'aide et l'appui offerts aux " apprenants ", trouvait un écho logique auprès du Service de l'enseignement spécialisé. Ce constat explique donc la proposition de rattachement au SES avalisée cette semaine par le Conseil d'Etat. Le SESAF débutera officiellement ses activités le 1er octobre, sous la direction de Jean-Jacques Allisson. Les deux bureaux ont pour leur part déjà intégré la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO).

Cette réorganisation appelle d'autres changements. Le SESAF comportera également, dès le 1er janvier 2003, un Office de psychologie scolaire (OPS). Issu de la démarche EtaCom et de la cantonalisation des prestations psychopédagogiques scolaires (psychologie, psycho-motricité et logopédie), ce nouvel office regroupera près de 450 personnes actives au sein de 10 centres régionaux et d'un office central. Parallèlement, le processus de réorganisation des offices issus du Secrétariat général, en particulier l'OCOSP et l'OCBE, se poursuivra sous la direction de Jean-Jacques Allisson.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 septembre 2002

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DFJ, Anne-Catherine Lyon, cheffe du département, 021 316 30 01 Christian Pilloud, chef du Service des affaires universitaires et secrétaire général a.i., 021 316 30 04 Jean-Jacques Allisson, chef du service de l'enseignement spécialisé, 021 316 54 01